

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Pékin, le 25 avril 2013

Monsieur le Président,

FRANCIS NIZET

CONSEILLER ELU A
L'ASSEMBLEE DES
FRANCAIS DE
L'ETRANGER

*Vice-Président de la
Commission des
Affaires Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

Vous entamez aujourd'hui une visite d'Etat de deux jours en Chine et êtes ainsi le premier homme d'Etat occidental à rencontrer à Pékin son homologue chinois depuis la prise de fonction de celui-ci à la tête de la seconde puissance économique mondiale. Une première rencontre dans le droit chemin de 2014, année qui marquera le cinquantième anniversaire de la reconnaissance de la République Populaire de Chine par la République Française, présidée alors par le Général de Gaulle. C'est dire si votre venue revêt une importance particulière.

La communauté française résidant en Chine vous souhaite, ainsi qu'à votre délégation, la bienvenue et forme le vœu que cette visite fasse progresser encore davantage la coopération entre nos deux grandes nations dans le cadre d'une relation harmonieuse et équilibrée.

Vous le savez, Monsieur le Président, la communauté française en Chine ne cesse de croître et, pour une part importante, de s'enraciner. Ces hommes et ces femmes qui la composent font preuve d'un dynamisme admirable pour défendre, dans un contexte qui n'est pas toujours facile, les positions et les intérêts diplomatiques, économiques et culturels de notre pays sur l'un des fronts majeurs de la mondialisation. Ils méritent donc une attention et une écoute toute particulière de la République.

Le nouveau dispositif d'assurance sociale chinoise, obligatoire et effectif depuis quelque mois, contraint la plupart de nos compatriotes à une double cotisation, érodant ainsi une partie substantielle de leur salaire mais alourdissant également les budgets des entreprises françaises les employant et mettant ainsi en difficulté la compétitivité de celles-ci. Il est important que les négociations, entamées sous l'ancien gouvernement, en vue de la signature d'une convention sociale bilatérale se poursuivent et aboutissent dans les délais les plus brefs à une solution acceptable pour nos deux pays.

De la même façon, les échanges pour une renégociation de la convention fiscale bilatérale entamée voilà plusieurs années sont au point mort. De nombreux éléments de fiscalisation des entreprises françaises restent en suspens, ce qui ne concourt pas à la visibilité économique nécessaire à leurs investissements.

Le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Laurent Fabius, qui vous a précédé de quelques jours, a annoncé à Shanghai sa volonté de faciliter l'obtention des visas à nos amis chinois désireux de se rendre en France. Ceux-ci, vous le savez, aiment notre pays et ont un attachement particulier pour la France, leur seconde patrie. Ces visites ne peuvent que favoriser la rencontre entre nos deux peuples et une meilleure compréhension mutuelle mais aussi conforter le développement de notre économie du tourisme.

Pour que ces bonnes intentions ne restent pas lettre morte, il est pourtant nécessaire que l'intendance suive et que le Ministère des Affaires Etrangères affecte des moyens à la hauteur de ses ambitions pour étoffer les équipes consulaires et mettre ainsi fin au contingentement des visas pour répondre à une « demande de France » exponentiellement croissante.

Mais par souci de réciprocité, il me paraît important d'œuvrer aussi pour que les Français résidant en Chine ou désireux de visiter ce pays ne connaissent pas, pour nombre d'entre eux, les difficultés qui perdurent depuis plusieurs années pour obtenir leurs visas ou leurs titres de séjour. Vous n'ignorez pas que l'Union Européenne se heurte à quelques raidissements sur ce point et que les ressortissants français en sont les premières victimes.

Première destination des exportations chinoises dans le monde et deuxième partenaire commercial de l'Empire du Milieu, l'Union Européenne, dont la France est un pays membre majeur, a pourtant des arguments pour faire vivre le principe naturel de réciprocité dans ses relations et échanges avec la Chine. Mais comme le souligne un récent rapport du Parlement européen, des difficultés importantes subsistent en matière d'accès aux marchés publics, de contrôle des investissements étrangers, de protection des droits de propriété intellectuelle, d'application du régime réglementaire régissant les investissements et de levée des barrières techniques au commerce. Ce sont ces difficultés que vivent au quotidien nos entrepreneurs français qui se battent courageusement pour défendre notre économie et rééquilibrer la balance de nos échanges. Défendre les entreprises françaises en Chine, c'est œuvrer pour que s'établissent au niveau européen de sains rapports de réciprocité et de concurrence équitable favorisant les avantages mutuels et un développement commun de nos deux économies.

Moins encore qu'ailleurs, Monsieur le Président, la France éternelle n'a le droit, ici en Chine, à la tempérance. Elle ne peut que tenir son rang. Notre pays ne peut décevoir nos partenaires et amis chinois d'autant que son destin économique se joue en partie en ces lieux. Les efforts budgétaires nécessaires au redressement de notre pays et entrepris par le gouvernement français doivent-ils s'appliquer sans distinction ? Comment justifier que la dotation du comité consulaire pour l'emploi permettant d'organiser la recherche de travail de nos ressortissants en Chine ait été cette année réduite de plus de moitié ? Comment justifier qu'il faille quémander quelques centaines d'euros au Quai d'Orsay pour entretenir les quelques sépultures de nos compatriotes enterrés à Pékin ? Pourquoi ne pas donner aux services consulaires qui font un travail admirable les moyens de leur action ?

Le nouveau lycée français de Pékin, tant attendu, devrait être la dernière pièce du triptyque immobilier qui signe la présence institutionnelle française en Chine avec l'Ambassade et l'Institut Français. Le Général de Gaulle justifiait, en son temps, son initiative de reconnaissance de la République Populaire de Chine « par le poids de l'évidence et de la raison ». L'achèvement du projet immobilier du lycée français, programmé pour 2014, en une si belle année, ne peut, me semble-t-il, que répondre de la même formule.

Voilà, Monsieur le Président, quelques sujets de préoccupation de nos compatriotes, je vous remercie d'y avoir prêté attention. J'ai par ailleurs l'honneur de solliciter votre haute bienveillance pour bien vouloir transmettre à votre homologue, le Président chinois Xi Jinping, les salutations et l'amitié du peuple de France résidant en son pays et de lui témoigner de sa solidarité à l'égard du peuple chinois dans la nouvelle épreuve qui vient de frapper le Sichuan.

Avec ma très haute considération,

Francis NIZET

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République Française
Palais de l'Élysée.